

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton du BEAUSSET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 12 - 16

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

*Etaient présents* : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
*Adjoint* : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONS**

*Conseillers Municipaux* : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTALUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

**EXERCICE 2015**

*Etaient représentés* :

**BUDGET DES PORTS**

*Conseillers Municipaux* : Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Afin de valoriser les activités nautiques et les animations portuaires, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes, au Budget Primitif des Ports, exercice 2015:

Association	Subvention monétaires (compte 6574)
<b>Société Nationale de Sauvetage en Mer</b>	610
<b>Amicale du Vieux Port des Lecques</b>	400
<b>TOTAL</b>	<b>1 010</b>

Vu le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget des Ports pour l'exercice 2015 qui s'est tenu lors de la séance du 18 novembre 2014,

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de déterminer les modalités d'attribution de subventions telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessus ;

Dit que la dépense d'un montant de **1 010 €** sera prélevée sur le compte 6574 du Budget Primitif des Ports, exercice 2015.

Ainsi fait et délibéré  
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire  
*Signature électronique*  
Philippe BARTHELEMY